

métaphysique rend possible « l'élucidation d'une expérience *se faisant* » (p. 31), ce qui permet notamment de comprendre la lutte politique comme coalition (dans laquelle ce qui est visé est un devenir).

Les contributions concrétisent cette ambition au travers de démarches et d'objets variés qui ont en commun de mettre au premier plan les rapports sociaux de race et de sexe. Certaines s'appuient sur l'exégèse de textes (de) « classiques » : l'article de Matthieu Renault sur Maurice Merleau-Ponty, celui d'Alexandre Féron sur S. de Beauvoir et Jean-Paul Sartre et celui de M. Provost sur F. Fanon ; d'autres puisent dans l'expérience des femmes et des féministes (ainsi celui de Camille Froidevaux-Metterie sur la génitalité et celui de Mona Gérardin-Laverge sur les slogans), parfois en première personne, comme l'article de Marion Bernard intitulé « Sur la liberté de "philosopher" : petites réflexions de mère célibataire » – texte à la fois puissant et dérangeant, qui n(e s')épargne rien. Enfin, certains chapitres ont une ambition épistémologique ; c'est le cas du texte de Magali Bessone sur les modalités d'une philosophie critique des races et de l'entretien avec Johanna Oksala qui pose la PC comme « antinaturalisme ».

Une remarque pour finir. Si la phénoménologie – et *a fortiori* la PC en tant qu'elle marque une distance avec des tendances à l'universalisation abusive de certaines expériences dominantes – considère que la description en première personne est un élément irremplaçable de son projet, on pourrait regretter que les directrices de l'ouvrage n'aient pas commenté un point de représentativité dans les expériences. En effet, l'intitulé même, qui mentionne des « expériences vécues [...] de la race », invite à expliciter et à problématiser la place importante prise par les contributeur-ice-s blanc-he-s dans le volume¹.

Vanina Mozziconacci -

Université Paul-Valéry Montpellier III, CRISES

Jacob (Steve), Montigny (Éric) - *C'est pas un cadeau ! Plongée au cœur de l'éthique parlementaire.* – Québec, Presses de l'Université Laval, 2022. 212 p. Bibliogr.

L'ouvrage de Steve Jacob et Éric Montigny propose de questionner une pratique courante et

pourtant peu publicisée de la vie politique : celle des cadeaux offerts aux élus. Faisant référence à l'expression anglaise « *there is no such thing as a free lunch* », les auteurs signifient la diversité des motivations d'offre et de réception des cadeaux, qu'ils soient désintéressés ou offerts dans le but d'influencer l'« indépendance de jugement » (p. 76). L'entrée par l'étude de la réception des cadeaux permet en cela d'examiner l'institutionnalisation de la « politique de confiance » menée au Québec. Loin de se résumer à une affaire d'encadrement, de lois ou d'instruments d'action publique, la question de la transparence dans l'activité politique est plus complexe. Elle est aussi à étudier au cœur de pratiques plus discrètes de la politique au quotidien.

Ce travail est le fruit d'une recherche empirique riche au sein de l'Assemblée nationale du Québec. Le premier chapitre de l'ouvrage détaille les différentes approches méthodologiques (questionnaires, entretiens semi-directifs, analyses d'archives), non sans évoquer certaines résistances et difficultés propres au terrain d'enquête. En effet, récemment soumise au droit, la réception de cadeaux demeure encore aujourd'hui « sulfureuse, à une époque où la confiance envers les responsables politiques semble être au plus bas » (p. 5). C'est avec attention, parfois avec humour, que l'on suit tout au long de l'ouvrage l'institutionnalisation de la politique de confiance au Québec. Dans les chapitres 2 et 3, les auteurs élaborent une sociologie des élus en interrogeant les contextes sociaux dans lesquels des cadeaux leur sont offerts. L'enquête dévoile des processus de socialisation par les normes des parlementaires et de leur entourage, qui s'expriment par les interprétations de différents instruments d'action publique que sont le Code de l'éthique et de déontologie ou encore le Système d'intégrité publique. Elle révèle par ailleurs quatre comportements types d'élus parlementaires recevant des cadeaux (puritains, serviteurs, profiteurs, intrépides, p. 63). La forme que prennent les rapports aux normes est fonction des propriétés sociales des agents publics et des caractéristiques du fonctionnement de l'institution, des rapports de pouvoir qui y sont habituels et légitimés et du degré de conformation à la norme éthique attendue. Les chapitres 4, 5 et 6 prolongent cette réflexion sur la mise en œuvre de la politique de confiance au

1. Il est à noter que l'ouvrage fait suite à un colloque ayant eu lieu les 14 et 15 juin 2018 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne dans lequel cette place était plus relative.

Québec menée par ces différents agents. Les auteurs révèlent un certain nombre de résistances (apparentes, ou non) d'agents qui interpellent l'action publique et contribuent à redéfinir constamment les objectifs de la politique de confiance en pratique. Parmi elles, on retrouve l'ambiguïté du rôle de parlementaire, qui soutient constamment la tension wébérienne entre son « rôle formel » et son « rôle personnel » (p. 75) au sein de l'institution ou encore les comportements de « bricole » (p. 113) comme art de fonctionner, dans une analyse classique de l'action publique. Les efforts d'institutionnalisation se heurtent ainsi aux multiples stratégies des acteurs. En s'appuyant sur une riche littérature américaine, les auteurs montrent dans le chapitre 7 que les formes d'apprentissage discrètes et les usages stratégiques du droit sont des armes de légitimation du rôle des parlementaires qui interagissent dans un espace de contraintes spécifiques au sein de l'institution. L'ordre juridique, son incorporation et son dépassement participent à la fois à l'institutionnalisation de cette politique et à la redéfinition des rôles des acteurs. Des schémas d'acteurs complexes en réseaux se dessinent et dévoilent les coulisses de la régulation du travail parlementaire. Le dernier chapitre clôt ce travail empirique et révèle la vision d'ensemble. En restituant tout au long de l'ouvrage la manière dont le Code d'éthique et de déontologie est déployé, depuis son avènement jusqu'aux usages dont il fait l'objet par les acteurs qui s'en saisissent, l'on comprend finalement l'intention évaluative des auteurs. Ces derniers ont été commandités en amont par le Commissaire à l'éthique au sein de l'Assemblée nationale du Québec, fraîchement nommé au moment de l'instauration du Code, afin d'en évaluer la mise en œuvre près de dix ans plus tard. Si tout au long de l'ouvrage, les auteurs s'inscrivent dans une sociologie de l'institution et de l'action publique, en mettant en exergue le pouvoir discrétionnaire des parlementaires et de leur cabinet, les contraintes institutionnelles qui limitent leurs pratiques ou encore les enjeux réputationnels qui influencent leurs décisions, le dernier chapitre prend parti et s'écarte de cette démarche en proposant conseils et expertise de l'action publique.

Plus qu'une démarche évaluative, S. Jacob et E. Montigny lèvent le voile sur les coulisses de la construction et de la mise en œuvre d'un processus évaluatif. Dans le contexte de « l'acclimatation » au long cours du répertoire du nouveau

management public par les administrations, la recherche apporte des éléments de réponse relatifs aux usages de l'évaluation. En mobilisant un savoir scientifique au service de la pratique politique, l'ouvrage réactualise la vieille question des rapports entre science et politique, en l'éprouvant de manière empirique par l'expérience subjective du chercheur.

Louise Edrei -

Université Toulouse I Capitole, LaSSP

Levy (Ophir), Taïeb (Emmanuel), dir. - *Puissance politique des images*. - Paris, PUF, 2023 (La vie des idées). 128 p.

Cet ouvrage est coordonné par Ophir Levy, maître de conférences en études cinématographiques, et Emmanuel Taïeb, professeur de science politique. Les trois autres auteur·e·s mobilisé·e·s sont spécialisé·e·s sur le cinéma. Les sept parties comprennent une introduction et un entretien. L'introduction des coordinateurs souligne notamment trois dimensions présentes dans les chapitres : la tendance des images à être focalisées sur les leaders, leur capacité ou non à « faire preuve » et le caractère démocratique d'images largement disponibles au plus grand nombre. Comme les chapitres, l'introduction fait le choix implicite de ne pas proposer de définitions ou de concepts unificateurs, mais plutôt de présenter des approches et leurs caractéristiques.

Le chapitre d'Aurélie Ledoux analyse l'utilisation des images du 11 Septembre par les conspirationnistes. Elle compare les retransmissions de commissions parlementaires aux images amateurs de témoins des événements et à un documentaire où des scènes clés sont rejouées par des comédien·ne·s. Elle montre l'impuissance des pouvoirs publics à désamorcer la spirale conspirationniste. Elle souligne aussi le risque de fictionnalisation qui découle de choix de réalisation, qui fragilisent la capacité des images à « faire preuve » même lorsqu'elles rejouent des événements attestés par archives. Le chapitre d'E. Taïeb compare deux scandales de violences policières aux États-Unis qui ont eu lieu grâce à des images amateurs. Le chapitre montre que des situations comparables ont donné lieu à des conséquences juridiques opposées. Tandis que les agresseurs de Rodney King en 1991 ont été acquittés, le policier qui a tué George Floyd en 2020 a été condamné. La nature des images, tournées en pleine nuit et de